



CONTRAT ANNUEL A FLOT 2026



Corps-mort PASSEPORT MORBIHAN - PORT DE FOLLEUX



AVANTAGES À FLOT

12 mois à flot sur corps-mort

Possibilité de passer 40 nuitées/an au ponton par période de 10 nuitées consécutives maximum. (hors mois de juin ET septembre).

Possibilité d'hivernage à flot* dans un des ports géré par la Compagnie des ports du Morbihan

En fonction des places disponibles entre le 23/11 et le 31/03 à condition de rester sur le même type d'amarrage que dans son port d'attache (ponton/ CM).



AVANTAGES À TERRE

Terre plein été

Emplacement à terre, ber, manutentions et remorquages gratuits, si mise à terre de plus de 3semaines consécutives entre le 01er mai et le 30 septembre sur le terre-plein du chantier Multinautique.

Avantage soumis à conditions de places disponibles, non cumulable avec le "Bon de carénage".

Bon de carénage

Deductible d'un travail effectué sur l'un des chantiers de Folleux (8% de la facture annuelle). Demande à effectuer auprès de la capitainerie.

Extrait des tarifs en euros TT



AVANTAGES CROISIÈRE

Réseau Passeport Escales

Sous condition d'avis de croisière avant 12h.

*Les 2 premières nuitées offertes à chaque escale dans les ports de la Compagnies des ports du Morbihan, sauf Houat et Hoëdic: 1 nuit /an hors juillet et août

* 4 nuits par an par port partenaire du réseau Passeport Escales (2 nuitées / escales)

* nuitées bonus après la réalisation d'une croisière de minimum 8 nuitées consécutives. Détails en capitainerie.

Carte plaisance Morbihan

Mise en place d'un compte de points Nautics attribués proportionnellement aux prestations payées dans les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (hors règlement de contrat)

AVANTAGES ET CONDITIONS

Conditions particulières en capitainerie

*En fonction des places disponibles



AVANTAGES DIVERS

Facilités de règlement

*Contrat annuel tacitement reconductible

*Paiement échelonné sur 10 prélèvements du 15/01 au 15/10.

*Escompte de 1,5% pour les contrats signés et réglés avant le 31 janvier.

*Chèques vacances acceptés.

Accès à tous les services du port

Sanitaires, laverie, points recyclage, codes WIFI personnels,...



RESILIATION / SUSPENSION

Suspension annuelle

Possibilité de suspension de contrat de 1ans minimum à 3ans maximum. 55€ de frais de gestion et préavis de 2mois.

Suspension printemps -été

Entre le 1er juin et le 30 septembre : Remise de 2 % par semaine d'absence du port (suspension des autres avantages du contrat). Préavis de 1 mois.

Résiliation

2 mois de préavis effectifs après réception du formulaire de demande de résiliation, sauf si signature de contrat de réservation d'emplacement dans un autre port de la Compagnie des ports du Morbihan.

Toute demande doit être adressée en capitainerie.

Monocoque	CATEGORIE	A1	A2	A3	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE
Longueur	maxi	4,99	5,49	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99	20,99	21,99	22,99	23,99	24,99	25,99	26,99	27,99	28,99	29,99
Largeur	maxi	2,00	2,15	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50	5,65	5,80	5,95	6,10	6,25	6,40	6,55	6,70	6,85	7,00
corps-mort Passeport Morbihan		621	697	774	850	932	1015	1102	1190	1275	1374	1475	1604	1711	1820	1938	2133	2378	2630	2806	3168	3358	3748	3952	4163	4381	4606	4838	5773	6143	6526	6923	7317	7712